

**Vers la neutralité climatique.
Émissions et progrès des
objectifs Science Based Target.
Année 2024**



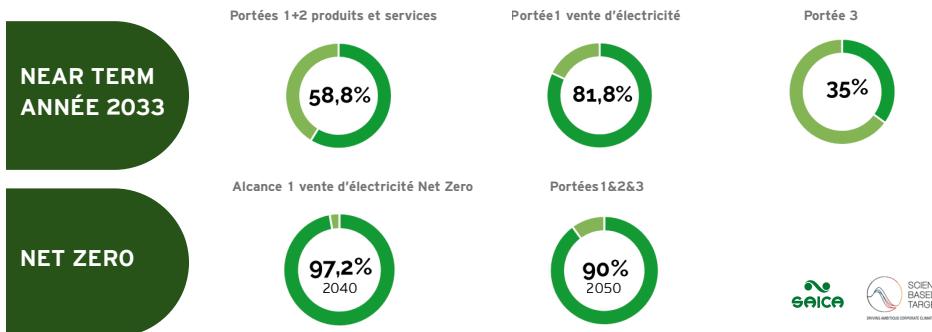
Notre engagement en faveur du changement climatique

L'un des plus grands défis actuels de l'industrie est de parvenir à la décarbonation de ses processus. L'industrie papetière est un secteur à forte consommation d'énergie thermique et électrique qui, malgré les investissements dans les technologies les plus efficaces, continue d'avoir un impact important sur les émissions de gaz à effet de serre.

L'une des priorités du **plan stratégique du Groupe Saica, « Saica 2025 »**, est « d'orienter l'activité vers des solutions durables qui contribuent à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique ».

Nos objectifs, qui couvrent les émissions de GES (gaz à effet de serre) de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement (portées 1, 2 et 3), sont cohérents avec la réduction nécessaire pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C et ont été approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en décembre 2024.

Sur la base de nos émissions de GES en 2022 (année de référence), la SBTi a approuvé des objectifs de réduction pour les 10 prochaines années (objectifs à court terme ou « Near Term ») et des objectifs à long terme ou « Net Zero », qui, en fonction de l'activité, ont été fixés pour 2040 et 2050.

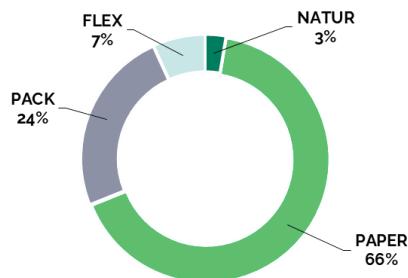
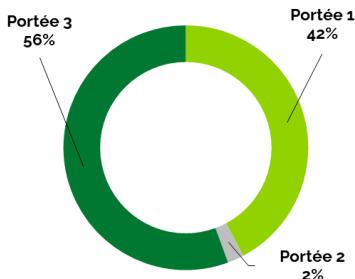
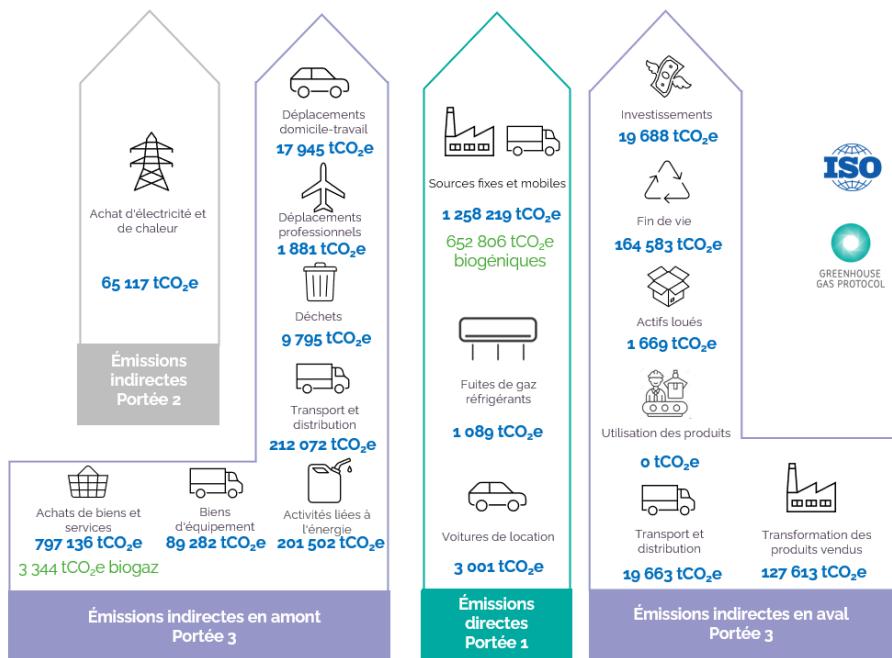


En 2021, Saica a constitué un **groupe de travail sur la décarbonation**, dont l'objectif principal est de trouver des solutions technologiques permettant d'améliorer l'efficacité des processus et de couvrir les besoins énergétiques des usines du groupe, tout en atteignant les objectifs de décarbonation.

Au cours des dernières années, Saica a développé des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique, a encouragé l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et a entamé un dialogue avec ses principaux fournisseurs (biens et services, et transport) en matière de décarbonation.

Performance

Inventaire des GES du Groupe Saica



Les émissions totales du Groupe Saica en 2024 s'élevaient à 2 990 254 tCO₂e fossile et 656 150 tCO₂e biogénique. Les émissions de CO₂e fossile des portées 1, 2 et 3 ont été réduites de 2.5 % par rapport à l'année dernière et de 5.3 % par rapport à notre année de référence 2022, ce qui représente une diminution de plus de 160 000 tonnes de CO₂e.

Pour l'élaboration de l'inventaire annuel des gaz à effet de serre du Groupe Saica, nous suivons la structure, la méthodologie et les exigences proposées par la norme ISO 14064-1:2018. Outre la norme susmentionnée, les concepts et recommandations contenus dans la norme comptable et de reporting d'entreprise GHG Protocol ont également été pris en compte. L'inventaire est vérifié par LRQA conformément à la norme ISO 14064-3:2018.

Limite organisationnelle : pour calculer l'empreinte carbone du Groupe Saica, nous avons opté pour une approche de contrôle opérationnel.

Objectifs "Near-Term"

À la fin de l'année 2024, une réduction de 7 % des émissions (par rapport à l'année de référence 2022) a été constatée pour les émissions de CO₂e (portées 1+2), malgré l'augmentation de la production dans presque toutes les divisions.

Cette réduction est liée à l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'énergie thermique dans les processus de fabrication, aux projets de production d'énergie thermique à partir de sources renouvelables dans les usines Paper Champblain et Paper Venizel en France, aux nouvelles installations de production photovoltaïque chez Saica Pack et Natur et à l'achat de garanties d'origine renouvelable.

La consommation d'énergie renouvelable du groupe a atteint 26 % en 2024, contre 18 % en 2022, année de référence.

En 2024, seule l'électricité vendue par l'usine Paper Venizel a atteint le facteur d'émission associé à l'objectif à court terme pour 2033. Les émissions de portée 3 sont restées au même niveau que l'année de référence

Prochaines étapes

En 2025, le projet de décarbonation de Paper Nogent (France) devrait être achevé. Grâce à un investissement de 56,5 millions d'euros et à la collaboration de l'ADEME (Agence française de la transition écologique), du département de l'Aube et de la mairie de Nogent-sur-Seine, la nouvelle chaudière à biomasse permet une réduction annuelle des émissions de CO₂e fossile estimée à 47 000 tonnes de CO₂e.

Une fois ce projet achevé, les trois papeteries en France seront équipées de chaudières à biomasse fonctionnant principalement avec des déchets de biomasse externes et des déchets internes, remplaçant ainsi le gaz naturel (combustible fossile) en tant que combustible principal.



Fin 2024, le Groupe Saica a approuvé un projet de décarbonation pour le site d'El Burgo de Ebro (Saragosse, Espagne) qui implique l'arrêt de deux usines de cogénération de 50 MWe et l'installation d'une chaudière à biomasse, qui dans ce cas devrait fonctionner à partir de biomasse forestière et agricole, connu sous le nom de projet CeBio.

La mise en service de cette installation ouvrira une nouvelle ère énergétique pour le site, en réduisant considérablement l'utilisation du gaz naturel (qui est actuellement le principal combustible utilisé dans les usines de cogénération existantes).

Le projet a obtenu des aides du 1^{er} PERTE (Projets stratégiques pour la relance et la transformation économique) de décarbonation, accordées par le ministère de la Transformation écologique et du Défi démographique du gouvernement espagnol.

Dans la division Pack, un plan de travail a été élaboré dont l'objectif principal est d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de la vapeur de l'onduleuse. Un plan d'investissement a été approuvé afin de mettre en œuvre dans les usines les changements et les améliorations nécessaires pour optimiser l'utilisation de la vapeur, en réduisant l'utilisation des combustibles fossiles (principalement le gaz naturel) utilisés pour sa production. Grâce à un investissement de 8,7 millions d'euros, le ratio de consommation de gaz naturel par mètre carré produit a été réduit de 9 % en 2024 par rapport à 2022.

D'autre part, en 2024, 325 929 MWh d'électricité renouvelable ont été consommés dans tous les domaines d'activité (Paper, Pack, Natur et Flex), ce qui a permis de réduire les émissions de portée 2 de plus de 63 000 tonnes de CO₂.

Après l'acquisition de quatre nouvelles usines en Pologne, des travaux sont en cours pour intégrer les émissions de celles-ci dans l'inventaire annuel du Groupe.

Étant donné que l'augmentation des émissions devrait dépasser 5 % du total du groupe, il est nécessaire de recalculer l'année de référence 2022 et de demander une révision des objectifs à l'initiative Science Based Target.

Afin de connaître les plans de décarbonation et les objectifs des fournisseurs ayant le plus d'impact sur les émissions de portée 3 (logistique, amidon, encres, papier fourni par des tiers et film), des groupes de travail ont été créés avec les départements de la chaîne d'approvisionnement et des achats. En 2025, le travail se poursuivra tant sur la consolidation des informations reçues que sur la définition de stratégies visant à faire progresser la décarbonation des biens et services fournis au groupe.



Chaudière à Saica Paper Venizel, France.